


NOUVEAU LA QR-FACTURE REMPLACE LE BULLETIN DE VERSEMENT

Les bulletins de versement avec numéro de référence (BVR) et bulletins de versement rouges (BV) sont progressivement remplacés par la QR-facture, partout en Suisse.

La QR-facture comprend un QR code contenant toutes les informations liées au paiement qui figurent également sous forme de texte : IBAN, nom et adresse de l'émetteur, du destinataire, montant à payer, référence.

Il suffit de scanner le QR code ou de saisir la référence pour effectuer le paiement. Il est toujours possible de régler la facture au guichet de la poste ou de la banque ou de l'envoyer par courrier postal avec un ordre de paiement.

<p>Récépissé</p> <p>Compte / Payable à CH03 3000 0006 1000 0545 8 Etat de Vaud Département des finances SAGEFI 1014 Lausanne Adm cant</p> <p>Référence XX XXXXX XXXXX XXXXX XXXXX XXXXX</p> <p>Payable par Lily Marguerite La Foux Rue Tributum 17 1014 Lausanne</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Monnaie</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CHF</td> <td>542.55</td> </tr> </tbody> </table> <p>Point de dépôt</p>	Monnaie	Montant	CHF	542.55	<p>Section paiement</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Monnaie</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CHF</td> <td>542.55</td> </tr> </tbody> </table>	Monnaie	Montant	CHF	542.55	<p>Compte / Payable à CH03 3000 0006 1000 0545 8 Etat de Vaud Département des finances SAGEFI 1014 Lausanne Adm cant</p> <p>Référence XX XXXXX XXXXX XXXXX XXXXX XXXXX</p> <p>Informations supplémentaires Administration cantonale des impôts Acompte ICC-IFD 2022</p> <p>Payable par Lily Marguerite La Foux Rue Tributum 17 1014 Lausanne</p>
Monnaie	Montant									
CHF	542.55									
Monnaie	Montant									
CHF	542.55									

Tout comme le bulletin de versement utilisé jusqu'ici, la QR-facture, imprimée sans couleur, est divisée en deux parties – **le récépissé** 1 et **la section paiement**. 2

Le **QR code** 3 contient toutes les informations importantes et nécessaires aussi bien pour la facturation que pour le paiement.

Grâce à la **perforation**, 4 vous pouvez facilement détacher la section paiement du récépissé et régler la facture au guichet de la poste ou de la banque comme jusqu'ici ou l'adresser par courrier postal à l'établissement financier (banque, poste) avec un ordre de paiement.

Le **N° de référence** 5 est à reporter sur votre ordre de paiement en cas de paiement manuel.

Que doit-on faire pour payer une QR-facture au guichet bancaire ou postal ?

Exactement comme avec les bulletins de versement : présentez la QR-facture au guichet. Vous recevrez le récépissé attestant de votre paiement.

Trois possibilités pour payer la QR-facture

Via l'application mobile de la banque



Ouvrez l'application mobile de votre banque ou de PostFinance sur votre smartphone, scannez le QR code avec la fonction de lecture du QR code, puis validez le paiement.

Via l'e-banking



Ouvrez l'e-banking, scannez le QR code avec le lecteur de QR code ou la caméra de votre PC ou saisissez la référence manuellement, puis validez le paiement.

Au guichet



La QR-facture fonctionne comme un bulletin de versement et peut être payée au guichet de la poste ou de la banque ou par ordre de paiement envoyé à la poste / banque par courrier postal.

LES AVANTAGES

- Le scannage du QR code remplace la saisie manuelle des données
- Transmission électronique de toutes les informations liées au paiement
- Moins d'erreurs lors de la saisie
- Liberté du moyen de paiement : application mobile sur smartphone, e-banking, guichet postal ou bancaire, ordre de paiement par courrier postal
- Possibilité d'intégrer le paiement par e-facture/eBill.

En cas de problèmes techniques liés à l'application mobile, l'e-banking ou le lecteur de QR code, merci de contacter votre établissement bancaire/postal.

Vous avez une autre difficulté ?

Contactez-nous

par téléphone (de 8h à 17h lundi à vendredi) : 021 316 00 00

par courriel à info.aci@vd.ch en indiquant votre numéro de téléphone

www.vd.ch/impots